MISE À JOUR DU MOT DE PASSE TÉLÉPAC

Si j'ai besoin de créer ou perdu ou oublié mon mot de passe...

1ère ÉTAPE

Se rendre à l'adresse : https://www.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/auth/accueil.action
Vous arrivez sur la page d'accueil de Télépac.



2ème ÉTAPE

Cliquer sur

► Créer un compte ou mot de passe perdu

Vous arrivez sur la page:

Pour des raisons de sécurité, vous devez renseigner tous les champs (1) puis valider (2).

Création du compte / mot de passe perdu Afin de vous identifier, veuillez compléter les données suivantes	
Afin de vous identifier, veuillez compléter les données suivantes	
N° PACAGE :	
Code INSEE du siège de l'exploitation :	
N° SIRET de l'exploitation :	
Date de naissance (ne pas renseigner pour une forme sociétaire) (ji/mm/aaaa) :	
5 derniers caractères du RIB/IBAN :	
Code telepac * :	
* Ce code vous a été communiqué dans un courrier spécifique.	
Attention: il s'agit d'un code confidentiel, qui vous est strictement personnel. Il permet de vous authentifier sans erreur et	
sécurise l'accès à vos données ainsi que la signature électronique de vos télédéclarations.	
2 ► Valider ► Annuler	
Code telepac perdu ? Contactez votre DDT(M)/DAAF ou demandez-le en Ciquant ici	



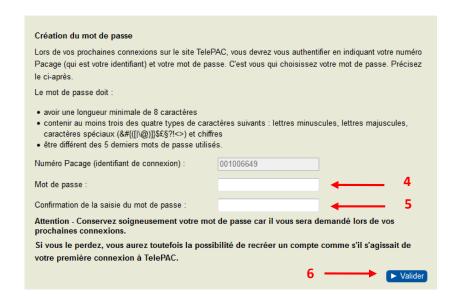




Une fois que vous avez renseigné tous les champs, vous arrivez sur la page :

3ème ÉTAPE

Renseigner alors un mot de passe que vous choisissez (4) et confirmez-le en le réécrivant à l'identique (5). Vous finissez par valider (6).



Vous arrivez directement dans l'accueil de votre compte Télépac :









Si vous avez perdu votre code Télépac vous pouvez le réclamer directement sur le site (3) ou contacter par téléphone la DDTM 66 au 04.68.38.12.34 (Mme. Laurence MONIN)

Création du compte / mot de passe perdu		
Afin de vous identifier, veuillez compléter les données suivantes		
N° PACAGE :	123456789	
Code INSEE du siège de l'exploitation :	12345	
N° SIRET de l'exploitation :	0000000000000	
Date de naissance (ne pas renseigner pour une forme sociétaire) (jj/mm/aaaa) :	20/10/2000	
5 derniers caractères du RIB/IBAN :	12345	
Code telepac *:		
* Ce code vous a été communiqué dans un courrier spécifique. Attention: il s'agit d'un code confidentiel, qui vous est strictement personnel. Il permet de vous authentifier sans erreur et sécurise l'accès à vos données ainsi que la signature électronique de vos télédéclarations.		
► Valider ► Annuler		
Code telepac perdu ? Contactez votre DDT(M)/DAAF ou demandez-le en cliquant ici		

Mais, nous vous conseillons de contacter de préférence votre DDTM sinon vous recevrez votre code par courrier (prévoir un délai minimum de 7 jours).

La DDTM, pour vous communiquer votre code Télépac, vous posera les mêmes questions que celles du site, à savoir, n° PACAGE, code INSEE de la commune du siège de l'exploitation, n° SIRET, date de naissance (hors forme sociétaire), et 5 derniers caractères de RIB/IBAN.





